



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMPLEMENT

Rectorat de LIMOGES

DEC2/N°2018-68 bis

La rectrice de l'académie de LIMOGES,

Vu l'Arrêté du 11 avril 2018 fixant la composition du jury du concours interne de recrutement de secrétaires administratifs de classe normale

ARRÊTE

Article 2 :

2 correcteurs supplémentaires sont adjoints à la commission de correction de l'épreuve d'admissibilité, en sus des membres du jury :

Mme Cécile FERRAN, AAE
Division des examens et concours – Rectorat de Limoges

Mme Stéphanie JORDANE, AAE
Adjointe Bureau des affaires juridiques – Rectorat de Limoges

Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Limoges est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 avril 2018

P/la Rectrice et par délégation,
Le Secrétaire général
Vincent DENIS

Ampliations délivrées à :

- Président de jury
- Vice-Président
- Dossier session

Pour ampliation,
La Responsable de la division des examens et concours

Marylène VALAGEAS